



Note aux parents et au personnel Mesures de sécurité – Septembre 2010

A CONSERVER ET A LIRE ATTENTIVEMENT

La sécurité des élèves, des familles, des personnels et des installations du LFS est une priorité majeure. Dans ce cadre-là, nous nous permettons de vous rappeler les mesures de sécurité appliquées au sein du LFS, ainsi que les **nouvelles mesures renforcées dues à l'accroissement des effectifs**. En tout état de cause, celles-ci correspondent au niveau de précaution préconisé par la réglementation en vigueur en France et à l'étranger, dans nos établissements scolaires.

A - Le transport par bus scolaire:

Les mesures appliquées sont :

- Seuls les bus du transporteur officiel du LFS (Yellow School Bus) sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du lycée. Ils entrent par le premier portail à côté de la cantine.
- Le contrôle des bus avant chaque départ de tournée, en respectant une liste de points qui doivent être vérifiés par chaque chauffeur.
- Le contrôle rapide à l'entrée de la contre-allée menant au lycée de tous les bus avec vérification de l'identité du chauffeur et de son assistante (security check 1).
- Le contact permanent avec tous les bus sur le trajet par des moyens de communication renforcés.

Sécurité dans la « Bus Bay »

Matin

- Les élèves sont déposés en toute sécurité sur le côté gauche de la bus bay et doivent rejoindre l'entrée principale dans le calme.
- Les élèves de la Maternelle sont amenés dans les classes par les « bus mothers » pour les plus jeunes ou déposés dans la cour de récréation pour les MS/GS.

Après-midi

- Il est demandé aux élèves d'être vigilants et de ne pas courir dans la bus bay.
- Les enfants de la Maternelle sont récupérés par les « bus mothers » et restent sous leur supervision jusqu'à la montée dans les bus.
- Les élèves ne doivent pas se trouver dans la bus bay (et courir après leur bus) dès que le premier bus est en mouvement.
- Dès que les bus sont en mouvement aucun piéton n'est autorisé à circuler jusqu'au départ du dernier bus.

B - Le transport par véhicule particulier :

- **Déposer un enfant au LFS (drop off)**

Aucun véhicule n'est autorisé à se garer à l'intérieur du lycée (**voir précisions paragraphes C et D**)

Une zone de dépose (*drop off*) est aménagée sur le côté gauche de la contre-allée longeant Ang Mo Kio Avenue 3 après le 1er point de contrôle instauré à hauteur de l'entrée des bus scolaires.

Il est rappelé que **le stationnement est interdit sur la contre allée** (domaine public- double ligne jaune) et que la dépose doit être faite rapidement sans que le chauffeur quitte son véhicule.

- **Reprendre un enfant à la sortie des cours (pick up)**

Aucun véhicule n'est autorisé à pénétrer dans l'enceinte du lycée à la sortie des cours.

Se référer au paragraphe D pour le stationnement.

En maternelle, les enfants attendent dans la classe.

En élémentaire, les enfants attendent dans la cour.

En secondaire, les élèves sont autorisés à sortir seuls de l'enceinte du lycée.

Note : Priorité à Yellow School Bus le matin et l'après-midi, les véhicules ne sont pas autorisés à circuler lors du transit des bus. Dès que les bus sont en mouvement, le trafic est bloqué dans la contre-allée et les véhicules doivent attendre le départ du dernier bus.

C - Le stationnement à l'intérieur du lycée :

Les places de parking dans l'enceinte du lycée seront dès la rentrée de Septembre 2010 limitées et réservées à un nombre restreint du personnel LFS

Pendant la journée, le stationnement des véhicules est autorisé à l'intérieur du lycée sur les emplacements prévus et dans la limite des places disponibles, **uniquement** pour les véhicules munis du **macaron (bande rose ou marron)** (liste restreinte du personnel LFS et membres du conseil exécutif et du comité de gestion).

Les voitures doivent entrer par le portail principal et ne pas emprunter le premier portail exclusivement réservé aux bus scolaires (Yellow School Bus).

Un contrôle ponctuel ou systématique des véhicules peut être effectué à la porte principale (security check 2). Il est donc nécessaire de se munir de pièces d'identité et de faciliter la fouille éventuelle des coffres par les gardes.

Aucune autorisation exceptionnelle de stationnement ne sera accordée ni lors des sorties scolaires accompagnées, ni lors des réunions de parents pendant les heures de cours.

D - Le stationnement à l'extérieur du LFS :

Côté Ang Mo Kio Avenue 3 :

Il est interdit de stationner sur la contre-allée (double ligne jaune).

Il est fortement conseillé de se garer dans les aires de parking situées à proximité du lycée (par exemple : prendre Serangoon North avenue 1 au feu rouge et tourner à droite à 150m). Un plan de situation détaillé est à votre disposition ci-dessous et sur le site Internet du lycée.

Vous pouvez ainsi rejoindre le lycée en toute sécurité et venir déposer ou récupérer vos enfants sans précipitation.

Côté Hythe Road

Seuls les piétons et les cyclistes seront autorisés à utiliser cette entrée

Cette rue est en « cul de sac » et afin d'éviter tout encombrement et inconvéient pour les résidents, **il ne sera pas possible de se garer dans le quartier.**

Les Autorités Singapouriennes ont été averties de l'ouverture de cet accès secondaire pour les piétons et les cyclistes et la Police fera des rondes régulières afin de s'assurer qu'il n'y a ni trafic ni obstruction à la circulation des résidents.

Si les règles de sécurité ne sont pas respectées, cet accès sera définitivement fermé y compris pour les piétons et les cyclistes.

PLAN DU QUARTIER ET DES ACCÈS AUX PARKINGS PUBLICS



E - Le transport par taxi

Aucun taxi n'est autorisé à déposer ou prendre un client dans l'enceinte du lycée, même en cas de fortes pluies. La dépose doit se faire obligatoirement sur la contre-allée (côté Ang Mo Kio Ave 3) dans la zone prévue à cet effet. Les taxis ne doivent en aucun cas stationner devant le portail principal.

F - Le transport par moto

Les **motocyclistes (personnel du lycée exclusivement)** entrent le matin par le premier portail près du restaurant scolaire et doivent **se garer dans le parking** se trouvant sur leur gauche. Ils n'ont pas l'autorisation d'utiliser le parking réservé aux véhicules munis d'un macaron rose, ni tout autre emplacement de parking dans l'enceinte du lycée.

Note pour tous les véhicules

- **Aucun véhicule autre que les bus scolaires (Yellow School Bus) n'est autorisé à utiliser la route interne entre le 1^{er} portail et le portail principal.**
- **Aucun véhicule ne sera autorisé à entrer ou sortir du LFS entre 15h15 et 15h40 les lundi, mardi et jeudi / 12h15 et 12h40 les mercredi et vendredi**
- **la sortie des véhicules** (y compris les motos) s'effectue par le **portail de sortie principal.**

G - Le transport par vélo

Côté Ang Mo Kio Avenue 3 :

Les **cyclistes** entrent par le portillon des piétons et sont autorisés à se garer dans le parking réservé au personnel du lycée sur les emplacements prévus à cet effet. **Ils doivent mettre pied à terre dès qu'ils entrent dans le lycée.**

La sortie des vélos s'effectue également pied à terre par le portillon des piétons.

Côté Hythe Road :

Les **cyclistes** entrent par le portillon des piétons et sont autorisés à se garer sur les emplacements prévus à cet effet. **Ils doivent mettre pied à terre dès qu'ils entrent dans le lycée.**

La sortie des vélos s'effectue également pied à terre par le portillon des piétons.

Voir information sur les horaires dans le paragraphe I (accès piétons)

H - Transports publics :

Nous vous encourageons à prendre les transports en commun pour vous rendre au lycée :

- Les lignes de bus suivantes desservent notre établissement : 25,55,73,74,76,132,165
- La station MRT la plus proche est Ang Mo Kio.

I - Accès piétons :

Côté Ang Mo Kio Avenue 3 :

- L'entrée et la sortie des piétons doivent se faire exclusivement par le portillon à gauche de l'entrée principale et en aucun cas par les entrées et sorties réservées aux véhicules.
- Les enfants n'empruntant pas le bus scolaire du matin, arrivant seuls ou accompagnés des parents, sont autorisés à entrer dans l'école à partir de **7h50 seulement**, aucune surveillance n'étant assurée avant cela.
- Les parents venant **recupérer les enfants** sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du lycée **15 minutes avant la fin des cours : se référer au tableau ci-après**. Ils sont priés d'attendre les enfants dans le hall principal, de ne pas pénétrer dans les espaces pédagogiques et de ne pas dépasser les barrières bordant les cours de récréation.



	PIETONS – ouverture des portes Entrée principale - côté Ang Mo Kio Ave 3
Lundi	15h00
Lundi	16h15
Mardi	15h00
Mardi	16h15
Mercredi	12h00
Mercredi	15h00
Mercredi	16h15
Judi	15h00
Judi	16h15
Vendredi	12h00
Vendredi	15h00
Vendredi	16h15



Côté Hythe Road:

- L'entrée et la sortie des piétons doivent se faire exclusivement par le portillon et en aucun cas par les entrées et sorties réservées aux véhicules.
- Cet accès secondaire sera ouvert **uniquement** aux horaires suivants :
 - 7h50 – 8h30
 - 12h15 – 12h45 (Mercredi et Vendredi uniquement)
 - 15h15 – 15h45
 - 16h25 – 16h45

Mesures de sécurité :

- Les parents accompagnant les enfants le matin doivent avoir quitté les lieux à **8h30, dernier délai**.
- **La circulation dans l'enceinte du lycée n'est pas autorisée pendant les heures de cours**, sauf rendez-vous avec les enseignants ou le personnel administratif. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir vous présenter aux gardes à l'entrée, signer le registre et vous munir du badge « visiteur ».
- **Le personnel du LFS et les membres du conseil exécutif et du comité de gestion doivent impérativement porter leur badge d'identification lorsqu'ils circulent dans l'enceinte du lycée.**
- Dans tous les cas, **à l'issue du temps officiel scolaire**, les enfants qui n'utilisent pas le transport scolaire et qui ne sont pas inscrits aux AES ou à toute autre activité pédagogique, doivent se trouver **sous la responsabilité de leurs parents**, et doivent quitter les lieux au plus vite de façon à permettre la prise en charge des élèves en AES dans les meilleures conditions.
- Les parents dont les enfants du primaire participent aux AES doivent venir les récupérer dès la fin de l'activité mais ne doivent pas rester dans l'école durant l'activité.
- Lors des évènements culturels ou sportifs ayant lieu le soir ou le week-end, **aucune surveillance n'est assurée par le LFS**, les enfants restent donc sous l'entière responsabilité de leurs parents et ne doivent **en aucun cas** utiliser les espaces et infrastructures pédagogiques (salles de classe, stade, cour de récréation...).
- L'accès au restaurant scolaire est exclusivement réservé aux élèves et aux membres du personnel, de même que les cafétérias sont pour le seul usage des lycéens et les membres du personnel. **Les parents ne sont pas autorisés à déjeuner au restaurant scolaire ou dans les cafétérias du LFS.**

Le succès dans la mise en œuvre de ces mesures, conformes à l'intérêt général et particulier de chacun, suppose le concours et le soutien actif de tous les élèves, parents et personnels du lycée. Merci à tous de tenir le plus grand compte de ces recommandations et précisions.

Très cordialement.

Le Supervisor,
Yves Marcel

Le Proviseur,
Patrick Sucur

La Commission Sécurité,
Olivier Guibert